

Création du CGCI

Le CGCI est une association qui a pour objet de *promouvoir et de faire reconnaître toutes les formes d'organisation collective de cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes qui souhaiteraient garder et préserver leur indépendance juridique, économique et patrimoniale*. L'association a ainsi pour vocation de fédérer, pour la réalisation de son objet, les Associations Techniques, les Groupements et toutes les autres formes d'Organisations non intégrées qui garantissent à leurs membres leur indépendance juridique, économique et patrimoniale. Les principaux moyens d'action auxquels l'association se propose de recourir sont notamment la publication des travaux et des réflexions de ces membres, la participation aux manifestations de la profession, et à toutes instances professionnelles en tant que représentant significatif de la profession : les modalités de ces moyens d'action seront précisées par le règlement intérieur ci-après prévu.

Le Cgci a été constitué par les groupements et associations techniques : France Défi, ATH, Groupe Excel, Différence, Fidunion, Synerga, Eurus, Eura-audit, Cabinets Partenaires